

en plein champ. On nous informa que le gouvernement a formé le plan d'une ville ou bourg sur la pointe vis-à-vis le poste de Chicoutimi (Pointe-aux-Trembles, je crois) et je n'ai aucun doute que les lots seront pris bientôt et qu'un établissement sera formé, qui trouvera de l'encouragement, et un marché pour ses produits en fournissant le commerce de bois dans le Saguenay, *autant qu'il durera*; mais déjà dans quelques endroits, particulièrement à la Baie Ha-Ha, le bois de sciage commence à devenir rare.

Nous espérions voir à Chicoutimi quelques membres de la tribu des Montagnais, qui étaient attendus là pour rencontrer sir George Simpson; mais ils ne vinrent pas; toute la tribu se réduisit maintenant à quelques cents; nous eûmes la satisfaction d'apprendre qu'ils ont abandonné l'habitude qu'ils avaient de s'enivrer, qui plus que toute autre hâta leur extinction, et qu'ils sont aujourd'hui des "gens de la Tempérance." On peut attribuer beaucoup de ceci à la règle de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui exclut les liqueurs spiritueuses des articles de leur commerce et des fournitures aux Sauvages. Les premières habitudes d'intempérance ont été attribuées injustement à la facilité avec laquelle ils obtenaient des liqueurs spiritueuses des postes de la Compagnie du Nord-Ouest, tandis qu'elle avait le bail de cette partie du pays. Mais le mal était de date beaucoup plus ancienne. Dans le dictionnaire manuscrit dont j'ai déjà parlé, au mot "Chekoutimi" le bon père Jésuite dit: "On n'y débauchait autrefois que des vins et ceux de vie, ce qui causait parmi les français et sauvages affreux désordres; mais aujourd'hui, grâces à Dieu et à la vigilance d'un habile et sage agent de la Compagnie d'Occident (Monsieur Cugnet) ils se renfoncent dans leurs bois, habillés, équipés et contents, sans avoir fait d'excès, lorsque le commis y a voulu chrétiennement tenir la main." Mais sur la marge d'une autre écriture sont tracés ces mots: "*Sed quantum malibus ab illo! ex quo tandem dices factus, 1730.*" D'après quoi nous pouvons craindre que quand M. Cugnet devint riche dans le commerce, il ne prit pas autant de soins qu'apparaissant de la moralité des pauvres Montagnais.

Mon co-passager huron et d'autres qui connaissent leurs habitudes nous les représentèrent comme une race pauvre, tranquille et timide, fuyant les étrangers, excepté seulement quand ils étaient obligés d'avoir quelques relations avec eux; et il paraît qu'ils étaient ainsi autrefois, comme on le voit par un passage dans le dictionnaire du père Laure, dans lequel il dit, "comme le montagnais est moins que guerrier, (grâces à Dieu pour leur salut et le repos d'un missionnaire) il sait très peu les termes de guerre; et il est bon de les entretenir dans cette heureuse ignorance, et de ne les encourager qu'à porter leurs armes chez les ennemis, *sine causâ gravi*, et alors je dis qu'à la moindre alarme ils disparaîtraient tous." Et dans un autre endroit, il les décrit "comme une nation sauvage, sortie des Algonkins, peuples composés de gens fort dociles, quoique vagabonds et uniquement occupés de leurs chasses."

Et cependant les Algonkins dont ils descendent étaient autrefois une tribu puissante et guerrière. Mais il y a une tradition parmi les Montagnais qu'à une période éloignée les Miamaes qui demeuraient entre le St. Laurent et la Baie de Fundy, envahirent ces régions du nord et conquièrent et exterminèrent les tribus natives aussi loin que les côtes du Labrador, et il paraîtrait qu'il y eut une fois un mélange des deux tribus, puisqu'il y a un mot dans le dialecte montagnais signifiant "un Miamae incorporé avec un Montagnais."

Leur dialecte est dérivé de l'Algonkin; et le Huron de Lorette me dit que son peuple et le Montagnais ne pouvaient se comprendre l'un l'autre, *c'est tout comme l'Anglais et le Français*. C'est un fait curieux et intéressant, dont je fus assuré par un monsieur intelligent qui les connaît depuis longtemps que beaucoup d'entre eux conservent et transmettent avec soin de père en fils les éléments d'éducation, la lecture et l'écriture (dans les caractères européens) qu'ils doivent avoir appris des missionnaires Jésuites; leur nom de Montagnais ou Montagnards, n'a rien qui lui corresponde dans leur propre langage, dans lequel ils s'appellent *Irinou* ou *honnies par excellence*, ou *Nehiro-Irinou*, Irinou étant leur mot pour homme

et Nehiro un terme générique pour une nation d'Indiens.

Pendant que je suis sur ce sujet si sec de l'étymologie, je puis aussi bien vous dire que ni Tadoussac ni Saguenay ne paraissent être des noms Montagnais; Tadoussac étant dans leur langage Chintchegoutch, et Saguenay étant appelé par eux (prononcez-le si vous pouvez) Petchitnouchegau, signifiant une rivière "qui coule entre deux chaînes de montagnes." Chekoutimi cependant est tracé par le père Laure à des racines montagnaises. Ainsi *Chekat*, presque, et *Tiniou*, profond, indiquent que c'est près du commencement de la profonde rivière.

Une autre remarque étymologique qui montre l'affinité du langage montagnais avec un autre dialecte qui prévaut dans l'ouest de l'Amérique, ou plutôt sa source de quelque langue maternelle qui prévaut à travers toutes les contrées du nord du continent, *Mississipi*, comme nous l'appelons, veut dire comme on sait, grande rivière; et dans le dialecte Montagnais, *Michi-Chipiou*, a le même sens.

Nous descendîmes avec impétuosité de Chicoutimi à Tadoussac avec le retour de la marée entre quatre heures et quatre heures et demie, et nous eûmes assez de jour, (mais pas de lune malheureusement) pour voir beaucoup des paysages magnifiques de la rivière, au dessous de la Baie Ha-Ha que nous passâmes dans la nuit en montant; le langage bien peu souvent peut donner à l'esprit ou à l'imagination une impression satisfaisante des grandes scènes de la nature; et je n'entreprendrai pas de vous décrire celle du bas du Saguenay. Leur grandeur naturelle était encore augmentée par les ombres du jour qui allait finir; les rochers escarpés des caps de la Trinité, suspendus au-dessus d'un torrent large, rapide et profond, à une hauteur de 1800 pieds, et plongeant perpendiculairement 900 pieds au-dessous de la surface, étendaient leurs ombres gigantesques d'un côté de la rivière à l'autre où ils rencontraient ceux des précipices vis-à-vis qui se penchaient au-dessous de nos têtes à une semblable élévation. Au-dessus de nous un courant rapide roulant sur le St. Laurent un volume d'eau considérable, et déchargeant à son confluent à Tadoussac, pas moins de 2,500,000 pieds cube d'eau par heure, peut-être plus que double la quantité qui passe dans le St. Laurent vis-à-vis Québec; sous nos pieds, qui nous entraînaient rapidement, nous avions un des plus beaux triomphes de l'art humain de chaque côté de nous, les montagnes éternelles, ouvrage sorti des mains de l'éternel architecte.

L'esprit est souvent capricieux et on ne peut rendre compte bien des fois dans la manière dont il reçoit les impressions extérieures. J'ai vécu pendant plusieurs jours dans les environs du Mont Blanc, qui cache sa tête blanche par des neiges éternelles dans les hauteurs des nues; j'ai entendu dans les gorges du Jura, les échos du tonnerre qui se brisaient contre les rochers lointains des Alpes, mais ces impressions de grandeur n'étaient rien à côté de celles que j'avais quand nous glissions au milieu de la nuit entre les rivages escarpés de cette partie du Saguenay. L'effet de ces traits de la nature extérieure, dans leur "sublime et brute désolation" était sans doute augmenté par la réflexion que ces hauteurs et ces montagnes où le silence est grand et solennel depuis la naissance du temps et la création du monde, sont d'une stérilité, qui, pour ainsi dire, défend à l'homme, non seulement de les habiter, mais d'y passer et porte un fatal défi à toute espèce de culture. Rien ne peut être comparé à la descente entière de la Baie Ha-Ha à Tadoussac, pour la magnificence et l'étendue du passage, si ce n'est peut-être le passage à travers les hauteurs de l'Hudson, si vous pouvez concevoir la chaîne continuée pour quarante milles et l'élévation des rives augmentée de quelques cents pieds. Mais le nez d'Anthony n'est pas un *match* pour les caps de la Trinité, ni de l'Hudson pour le profond et rapide courant du Saguenay.

Le matin suivant de bonne heure, nous étions encore vis-à-vis la Rivière du Loup, où nous eûmes quelques heures de retard par la difficulté que nous eûmes à nous procurer du bois de chauffage. Après avoir pris un nombre de passagers retournant à Québec (qui en conséquence du besoin d'un quai ou autre place d'abordage,

sont obligés de se faire conduire quelque distance à travers l'eau basse dans des charrettes ou autres voitures pour atteindre les chaloupes du bateau à vapeur nous continuâmes notre route et nous fûmes au quai en cette ville au point du jour le matin suivant. Parmi les autres passagers qui embarquèrent à la Rivière du Loup étaient plusieurs sauvages des Tribus de Penobscot et de Passamaquoddy, qui s'en allaient "*causer de la paix*" avec leurs pères rouges de Caughnawaga, comme un d'entr'eux me le dit; il ajouta cependant qu'il leur fallait causer par le moyen d'un interprète. Mon rouge ami m'exhiba ses lettres de créances en parchemin, qui attestent son rang de gouverneur; et il m'introduisit à quelques-uns de ses chefs que je supposai être son gouvernement responsable, pas inférieur vous direz peut-être à quelque autre dont nous sommes si près; je vis encore par un autre document qu'il me présenta, ayant plusieurs signatures et figures, qu'il avait obtenu des subsides pour aider "sa Liste Civile" dans la bonne vieille manière constitutionnelle de "*Dm gratuit*." L'assemblée à Caughnawaga était probablement pour la "dépêche des affaires" et si toutes les parties assemblées s'accordent sur la paix, le sujet de leur causerie, ils fourniraient un bon exemple pour d'autres assemblées qui ne sont pas très éloignées dans le voisinage pour la "dépêche des affaires" ou peut-être pour "*causer*" seulement. Il me produisit encore un autre papier, signé par le capitaine Owen, le propriétaire actuel de l'Isle de Campo-Bello, une fois la possession de la Tribu de Passamaquoddy, dans lequel il appert que le "*Sous-signé*" "a toujours été satisfait de la conduite et des transactions du dit gouverneur et de ses prédécesseurs;" ceci est équivalent à un "vote de confiance;" mais c'est une question si l'homme rouge en voudrait, ou pourrait dire autant de l'homme blanc.

Et maintenant, monsieur, après vous avoir ennuyé si longtemps, à propos du Saguenay, je termine en recommandant à tous ceux qui ont le loisir, ou qui ont quelque goût pour les scènes grandioses et sauvages de la nature, ou qui trouvent le temps lourd ou long, de varier la monotonie de la vie quand ils le pourront par un voyage au Saguenay.

VIAIOR.

La Chronique de la Semaine se tait et est muette en présence des malheurs affreux, inouïs qui fondent en masse sur notre ancienne Capitale. Les détails de ce grand sinistre font frissonner et sont presque incroyables. Nous en extrayons les principaux de nos journaux de Québec.

(Du Journal de Québec.)

Samedi dans la nuit, vers les onze heures et demie, le feu prit à un hangar appartenant à M. Michel Tessier, notaire, rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en arrière de l'école des frères. Poussé par une puissante brise du nord-est et faisant un détour pour envelopper toutes les maisons qui ne se trouvaient pas sous le vent, il consuma tout depuis la ville jusqu'à la tour numéro 1, c'est à-dire jusqu'à l'extrémité du faubourg St. Jean. Mais le vent venait maintenant du nord et la flamme se porta avec rapidité vers le faubourg St. Louis, dont les maisons sont en partie réduites en cendres. A 6 heures du matin, hier, plus de 1300 maisons avaient disparu; c'est dans le même espace de temps en six heures et demie, à un mois d'intervalle, plus douze heures précieusement, que les faubourgs St. Jean et St. Louis ont subi le sort des faubourgs St. Roch et du Palais.

Ce qui suit donnera une idée de ce nouveau désastre à ceux qui possèdent un plan de Québec:

Les rues détruites sont, depuis les murs de la ville vers l'ouest:

La partie de la rue Saint-George qui avait été épargnée par l'incendie de Saint-Roch, deux maisons exceptées—41.

La partie de la rue Saint-Olivier qui avait été épargnée par le même incendie, excepté la maison de M. Massue—113.